



Session du samedi 1^{er} décembre 2018

Avis du Conseil culturel de Bretagne sur le bordereau du Conseil régional
« *ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2019* »

Le Conseil culturel de Bretagne prend acte des perspectives moins pessimistes qu'annoncées ressortant de la présentation des orientations budgétaires pour 2019. La reprise économique après plusieurs années de stagnation permet d'envisager une consolidation des actions en cours et surtout de poser des jalons pour un avenir meilleur qui profite à la population bretonne dans le plein exercice de ses droits culturels.

Le Conseil culturel appuie la Région Bretagne dans ses discussions avec l'État pour instruire le processus de différenciation. Il est crucial que la Région soit en charge de la culture et de la politique linguistique. Ces deux marqueurs forts de l'identité régionale sont aussi mis en exergue dans les documents préparatoires de la Breizh Cop ; il souhaite donc une traduction concrète et novatrice de cette volonté partagée.

Les perspectives favorables du budget doivent bénéficier à l'ensemble des actions culturelles soutenues par la Région. Dans une perspective de solidarité entre actions culturelles, une des priorités devra être donnée à la référence aux droits culturels – notamment aux pratiques amateurs – et aux langues de Bretagne très fragilisées par le manque de reconnaissance de l'État et qui nécessitent l'engagement de moyens supplémentaires conséquents par le Conseil régional.

Le Conseil culturel qui a émis de fortes réserves sur le retrait de l'apprentissage des compétences régionales souhaite cependant que la nouvelle responsabilité en matière d'informations sur les métiers et sur l'orientation serve pleinement à valoriser les métiers de la culture et à renforcer les initiatives pour la revitalisation des langues de Bretagne.

Il insiste aussi sur la nécessaire recherche de synergie entre les acteurs institutionnels de la Région pour dynamiser les flux culturels et rationaliser l'effort collectif pour les langues. La mise en place de projets communs culturels avec la Loire-Atlantique mais aussi les pays de l'Arc celtique est porteuse de perspectives nouvelles d'échanges fructueux qui doivent bénéficier aussi à l'économie.

Le Conseil culturel souhaite que le plan d'action de la stratégie touristique régionale, les conventions pour la transmission des langues de Bretagne, le schéma stratégique du cinéma, l'inventaire général du patrimoine, témoignent dès 2019 de la volonté affirmée de rupture dans les méthodes d'intervention et les modèles de développement, tels que préconisée par la Breizh Cop.

Le Conseil culturel souhaite voir matérialisé le rôle essentiel de la Région qui doit se concevoir d'emblée dans la perspective de la réunification de la Bretagne historique.

VOTE EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Adopté à l'unanimité

Nombre de votants : 62

Voix pour : 62

Voix contre : 0

Abstentions : 0